

TANDEM, UN PARRAIN POUR L'EMPLOI

A Rennes, un binôme pour trouver son premier travail

C'est une mission d'écoute et de conseils qui réunit un professionnel et un jeune diplômé du même secteur. Initiés à Rennes en février 2014, ces tandems sont la preuve que bien accompagné et sur le long terme, un demandeur d'emploi finit souvent par décrocher un poste dans son domaine d'activité et sur le territoire de son choix.



© Association - Tandem un parrain pour l'emploi

Au-delà de la validation de leur master, ils ne s'étaient pas projetés plus que cela dans le monde de l'emploi. Alors que l'Université de Rennes propose un dispositif d'accompagnement des étudiants sur le marché du travail, Benoît Connan et Antoine Yon ont amorcé leur vie active sans y avoir recours. S'inscrivant directement à Pôle emploi. C'est là que ces deux diplômés en master Les Amériques¹ goûtent pour la première fois à ce suivi pas très adapté à leur situation. « *L'approche de Pôle emploi étant trop généraliste par rapport à notre cursus, nous avons décidé de créer quelque chose pour aider les jeunes diplômés comme nous à trouver un premier emploi* », détaille Benoît. Leur idée est simple. Permettre la mise en relation entre un étudiant fraîchement sorti de la fac, ou ayant obtenu son

diplôme il y a moins de quatre ans, et un « parrain » du même secteur d'activité. « *En réalité, on n'a rien inventé, poursuit Benoît Connan. Ce dispositif existait déjà du côté de Nantes avec l'association « Un parrain, un emploi ». Ce qui change, c'est que nous avons décidé de nous concentrer uniquement sur ce public plus difficile à suivre que sont les jeunes diplômés.* »

Mobilisation du diplômé, pas de pression sur le « parrain »

Pour ce faire, les deux potes de fac démarchent les entreprises locales, l'Union des entreprises d'Ille-et-Vilaine et même le Medef 35. Une multiplication des rencontres et des échanges qui donne naissance, en février 2014, à la structure Tandem, un parrain pour l'emploi. Depuis lors, 24 binômes, savamment constitués par Benoît Connan et Antoine Yon, se sont rencontrés à raison d'un rendez-vous

1. Le master Les Amériques est un cursus pluridisciplinaire et plurilingue, consacré à l'étude du continent américain : l'Amérique du nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du sud. De dimension internationale, il est consacré à l'étude de l'ensemble du continent américain dans ses dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles.

toutes les trois semaines. « *L'objectif étant de ne surtout pas mettre la pression sur le « parrain » et d'évaluer avec lui ses capacités d'accompagnement en plus de son travail* », reprend Benoît Connan qui précise : « *Pour que ce tandem réussisse, il faut également que le jeune se mobilise à 100%.* »

Sur les 24 binômes, seuls cinq n'ont pas été au terme de la collaboration. « *Pour ceux-là, nous essayons de diriger le diplômé vers une autre structure plus compétente.* » Pour les autres, en revanche, la formule fonctionne pour peu que le « parrain » accepte aussi de partager certains de ses réseaux et de ses contacts. Une confiance, qui ne doit pas être vécue comme une concurrence, qui a parfaitement fonctionné entre Aurélie et Claudine. Diplômée d'Etat en tant qu'assistante sociale, la première se voyait toujours reprocher par les recruteurs de ne pas avoir d'expérience. Un non-sens encore très répandu que Claudine a su dépasser en offrant à Aurélie une veille d'offres d'emploi plus adéquates à son profil. De contrats courts en contrats courts, la jeune femme a aujourd'hui intégré le marché du travail rennais.

Quant à Benoît Connan et Antoine Yon, à force de démarcher pour les autres, ils ont fini par créer leur propre poste à la tête de Tandem, un parrain pour l'emploi. Et ce, notamment grâce au soutien logistique et financier du MNCP. « *Grâce à cette expérience, nous nous sommes constitués un solide réseau*, reconnaît Benoît, dont le contrat d'accompagnement dans l'emploi prendra fin en décembre 2016. *Aujourd'hui, notre objectif est à la fois de quitter ces postes pour trouver un travail plus en adéquation avec tout ce que cette aventure nous a apportée mais également de faire en sorte que la structure continue d'exister et d'aider d'autres jeunes diplômés à trouver leur premier emploi.* » ■ Pierre-Yves Bulteau

Association Tandem, un parrain pour l'emploi

C/o CRIJ 35

4 bis, cours des Alliers – 35 000 Rennes

contact@tandem-emploi.fr

06 50 90 97 96

TROIS QUESTIONS À ANTOINE YON

Ne pas devenir un simple prestataire mais défendre des valeurs

■ L'accompagnement personnalisé que vous proposez n'est pas la seule activité de Tandem, un parrain pour l'emploi...

En effet, nous nous attachons également à proposer des temps collectifs qui ont pour but de développer les échanges et les rencontres entre les parrains, les marraines, les filleul(e)s mais aussi entre les autres bénévoles de l'association.

Cette dimension collective est, à nos yeux, tout aussi importante. Elle rejoint notre volonté de ne pas devenir un simple prestataire de service mais bien une association avec des valeurs et des idées à défendre, comme celle de pouvoir porter la voix des personnes que nous rencontrons.

■ Quelles sont vos autres pistes d'action ?

Nous avons par exemple créé une commission pour réfléchir aux questions de défense des droits. Ce qui nous a amené à participer aux comités de liaison de Pôle emploi (lire notre dossier pages 16 à 35, ndlr). C'est pour nous une démarche importante. Pour le moment, nous n'avons participé qu'à deux rendez-vous mais nous comptons bien nous faire une place et profiter de cette tribune pour exprimer la parole des

personnes qui passent dans l'association. Sur cette question, nous espérons aussi pouvoir travailler plus en lien avec d'autres associations du MNCP pour synchroniser nos revendications et profiter de l'expérience des autres structures. Un premier échange autour de nos pratiques respectives a eu lieu, fin octobre, à Montpellier et à Clermont-Ferrand où nous avons pu rencontrer les associations locales d'aide aux chômeurs, Créer (lire également le portrait de Corinne Sagnet, pages 14-15, ndlr) et Chôm'actif.

■ Concrètement qu'est-ce que cela va apporter au fonctionnement de votre association ?

Cela nous fait réfléchir à la mise en place, prochainement, d'une permanence dédiée à la défense des droits. Elle devrait être animée par un bénévole récemment diplômé en droit social et très intéressé par la question. Elle sera ouverte à tout le monde, au delà de notre public de personnes récemment diplômées. Nous travaillons également sur un projet de création qui pourrait prendre la forme d'un webdocumentaire qui traiterait spécifiquement des difficultés rencontrées par les jeunes dans leur insertion dans la vie sociale et professionnelle.